

1.- Nous vous saluons. Nous sommes ravis de participer à cette rencontre dans le cadre de la Semaine d'Action pour l'éducation. Nous remercions CLADE de cette opportunité de présenter la situation d'Haïti sous le thème de la "Fragilisation de la responsabilité étatique et privatisation éducative".

2.- Nous commençons notre propos en rappelant l'obligation de l'État haïtien d'assumer l'éducation de tous les enfants, jeunes et adultes sur la base du cadre légal du pays et des conventions et engagements internationalement reconnus.

Nous présentons quelques éléments qui montrent comment l'État haïtien est fragilisé et ses conséquences sur la vie de la population, sur le droit à l'éducation et sur la privatisation de l'éducation.

Le rançon de l'indépendance

3.- La fragilisation d'Haïti a commencé immédiatement après avoir gagné la guerre de l'indépendance en 1804 contre la France lorsque les puissances esclavagistes, colonialistes et impérialistes de l'époque par le blocage commercial et la non reconnaissance de l'indépendance. Malgré cela Haïti avait continué à offrir son territoire comme terre de liberté à toute personne esclavagisée venue d'ailleurs et a se solidariser avec la lutte de libération d'autres peuples.

4.- Aussi, 21 ans après en 1825, la France imposa à Haïti une rançon à travers une ordonnance du Roi de France Charles X du 17 avril 1825 exigeant le paiement d'une somme exorbitante de 150 millions de francs or comme condition pour la reconnaissance de l'indépendance sous la menace de détruire la capitale d'Haïti, Port-au-Prince avec dix-neuf (19) navires de guerre équipés de plus de 500 canons.. Ce montant représentait 10 fois les recettes fiscales annuelles de l'État et 300% du PIB annuel haïtien. Il représente actuellement plusieurs dizaines de milliards de dollars américains. On le calcule entre 21 et 125 milliards.

5.- De plus, pour payer cette rançon, Haïti dut emprunter auprès de banques françaises à des taux usuraires et des pratiques déloyales. Haïti est obligée de vendre son café à un prix réduit de 50% par rapport au prix pratiqué sur le marché mondial et doit accorder des préférences aux navires français arrivant aux ports et qui ne payaient que 50% des droits de douane exigés par les douanes du pays. Une monstrueuse tentative de faire renaître le principe de l'exclusif de Colbert.

6.- Face au manque de liquidités pour honorer le service annuel de la rançon l'État haïtien a dû vendre un volume important de bois précieux sur le marché international accélérant le processus de déforestation déjà entamé à l'époque de la colonisation française.

7.- Le service de cette ignominie a généré une extraordinaire hémorragie de ressources financières qui a conditionné les finances haïtiennes pendant 127 années. Le fait de consacrer l'essentiel des recettes fiscales (parfois plus de 70%) au paiement du service de cette rançon a bloqué le processus de construction nationale et paralysé les investissements publics dans les infrastructures de base, les services essentiels d'éducation et de santé publique.

Le paiement de la rançon a eu des conséquences dévastatrices sur la société haïtienne et ses séquelles sont encore vivaces.

8.- Affaiblissement politique à partir de 1991

Après la chute de la dictature de Duvalier en 1986, on a eu finalement en 1990 des élections avec une participation massive, reconnue comme la plus démocratique avec la victoire du Président J. B Aristide qui représentait un certain populisme de gauche. Sept (7) mois plus tard, ce fut un coup d'Etat brutal anti démocratique avec l'appui externe durant 3 ans avec un bilan d'environ 5000 morts et le Président élu en exil aux Etats-Unis et la mort et la facilitation de départ pour l'étranger de plus de 3 mille cadres des mouvements populaires. Après maintes mobilisations et tractations, les Etats-Unis l'ont appuyé pour reprendre ses fonctions avec 20 mille militaires, des accords pour des politiques d'ajustements structurels, le démantèlement de l'armée qui était antérieurement répressif

On a perdu un Etat qui se voulait responsable, un élan en faveur des services publics notamment dans le domaine de l'éducation et de la sante.

9.- Programme d'ajustement structurel

Cette stratégie d'affaiblissement économique et politique s'est manifestée par le braquage et la privatisation des entreprises publiques, l'abaissement ou l'élimination des droits de douane, le développement des oligarques au détriment de l'Etat..

10.- Imposition de candidats et de président populiste d'extreme-droite et ses conséquences

Tel fut le cas avec l'élection en 2011 du président Mathelly avec l'appui de puissances externes, davantage connu comme musicien et partisan de la dictature et golpiste antidémocratique.

11.- Bandes criminelles armées et conséquences pour l'éducation

Cela nous a amenés, là où nous sommes aujourd'hui avec des gangs criminels armes qui ont commencé comme appui du pouvoir. Ensuite on les retrouve dans le kiddaninp, dans le trafic de stupéfiants, d'organes, comme leviers de pouvoir. Ils sont actuellement des gangs criminels armes qui contrôlent des territoires, se développent, tuent, violent et volent et incendient. Occupent

plus 85 % de la Capitale et des communes dans d'autres départements. De nombreuses zones en sont encore épargnées dans la plupart des départements géographiques du pays.

Ils provoquent le déplacement de populations et ferment les écoles. Aujourd'hui plus 1 million 200 élèves sont privés d'écoles. Plus de mille écoles sont fermées. Quelques écoles qui n'arrivent pas à une dizaine essaient de continuer l'apprentissage.

La population a peur de ces groupes et les combat dès qu'elle ait l'occasion. La Présidence et le gouvernement fonctionnent dans des espaces limités. Les actions des forces de l'ordre ne portent pas les fruits espérés.

Les organisations démocratiques de la société civile, les mouvements sociaux bien qu'affaiblis continuent de lutter contre les gangs et de faire pression sur les autorités pour qu'elles assument leurs responsabilités. Avec les possibilités et les moyens, les rejettent. Ces actions ont totalement impacté la situation. Elle est condamnée et affectée. Des organisations de la société civile haïtienne comme des organisations de droit humain

12.- Conclusions

L'Etat haïtien est systématiquement affaibli par les puissances coloniales, néocoloniales, impérialistes tant sur le plan économique que politique. La société haïtienne n'arrive pas encore à se constituer comme une force déterminante de démocratie et de progrès sociaux. L'éducation est le plus grand problème avec plus de 85 % d'écoles privées et moins de 20 % d'effectif dans le secteur public